



04.5143

Fragestunde.**Frage Heim Bea.****Gleiches Recht****in der Gesundheitsversorgung****Heure des questions.****Question Heim Bea.****Prestations de santé.****Egalité des droits**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 14.06.04

Couchepin Pascal, conseiller fédéral: 1. Le Service Gender Health, comme on dit en langue française! de l'Office fédéral de la santé publique oeuvre surtout dans les domaines de l'information, de la documentation et de la coordination de la recherche, de la santé dans le genre, "gender health". Parmi ses activités, citons notamment une étude sur les coûts de la santé en fonction du sexe, qui a été publiée aux éditions Huber à Berne, et le rapport national sur la santé des hommes et des femmes, dont la publication est prévue l'année prochaine. Le Service Gender Health de l'Office fédéral de la santé publique est doté d'un budget de près de 250 000 francs et d'un effectif à 100 pour cent – je pense que cela veut dire qu'il y a une personne à 100 pour cent de son temps. Ses ressources limitées permettent juste l'accomplissement des tâches prioritaires et la réalisation de quelques projets significatifs.

2. Le programme prioritaire du Service Gender Health, intitulé "Pauvreté des femmes, travail et santé", traite des dépendances entre ces trois facteurs et de leurs effets sur les personnes concernées ainsi que la société. La première phase est accomplie, le service va prochainement publier un article sur le sujet "pauvreté et santé", soit dans la prochaine édition de "Questions au féminin" qui paraît en 2004 ce mois-ci. La deuxième phase, actuellement en cours, diffuse les résultats obtenus.

3. La situation quant aux données relatives à l'état de santé de la population suisse se présente mieux aujourd'hui que selon le rapport cité. En effet, l'Office fédéral de la statistique relève depuis 1998, dans l'ensemble des hôpitaux suisses, les diagnostics et traitements médicaux. En outre, dans le cadre de l'enquête suisse sur la santé, un échantillon représentatif de la population – quelque 20 000 personnes en 2002 – est interrogé tous les cinq ans au sujet de l'état de santé et ses déterminants. L'OFS prépare en outre une statistique des interruptions de grossesse au niveau national. Par contre, une statistique sur la prise en charge sanitaire dans le secteur ambulatoire manque toujours.

Nous partageons la préoccupation de l'intervenante sur l'importance croissante des maladies cardiovasculaires comme cause de mortalité chez les femmes. Il convient de préciser que cela touche en particulier les femmes âgées, tandis que les hommes meurent plus jeunes. Avec son engagement pour la prévention du tabagisme et l'amélioration du comportement moteur et nutritionnel de la population suisse, l'OFSP apporte une contribution importante à la lutte contre les trois facteurs de risque les plus importants pour les maladies cardiovasculaires, à savoir le tabagisme, une alimentation déséquilibrée et l'absence d'activité physique. Le Service Gender Health soutient les unités spécialisées de l'OFSP lors de l'application de ses programmes de prévention.